



N° 275 – FÉVRIER 2026

ÉDITO

Europe-États-Unis : une interdépendance économique qui limite les risques

L'année 2026 démarre fort sur le front géopolitique. Le Groenland est devenu en quelques jours un foyer majeur de tensions entre les États-Unis et l'Europe, avec un retour des menaces de droits de douanes. En fin de semaine, les relations semblent s'apaiser un peu, mais les surenchères de menaces pourraient rapidement refaire surface. Dans ce contexte, il est utile de rappeler l'ampleur des liens économiques transatlantiques, rendant toute escalade tarifaire plus coûteuse que crédible.

Un commerce de biens et services intense à double sens. Les États-Unis et l'Union européenne constituent l'un des blocs commerciaux les plus intégrés au monde, représentant près de 30 % du commerce mondial et environ 43 % du PIB mondial.

Du côté des biens, les échanges ont atteint 867 milliards d'euros en 2024, quasiment le double d'il y a dix ans. Les États-Unis sont aujourd'hui le premier débouché commercial de l'UE pour les exportations et son deuxième fournisseur après la Chine. Les liens sont particulièrement forts avec l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande. Les États-Unis apparaissent structurellement plus dépendants des importations de biens européennes. Ils affichent un déficit de près de 200 milliards d'euros vis-à-vis de l'UE et rencontreraient des difficultés de substitution dans plusieurs secteurs industriels. Les hausses tarifaires appliquées unilatéralement par les américains en 2025 - +15 % sur la majorité des biens européens et +50 % sur l'acier et l'aluminium - n'ont d'ailleurs pas réduit les volumes importés. Les analyses disponibles montrent en outre que ces taxes ont été absorbées majoritairement par les américains, soit par l'entreprise importatrice soit par le consommateur final.

Du côté des services, le déséquilibre joue en sens inverse. L'Europe affiche un déficit d'environ 150 milliards d'euros, concentré dans les services numériques, informatiques et de télécommunication. L'importance des flux liés aux droits de propriété intellectuelle souligne le rôle des grandes entreprises technologiques américaines, ce qui explique le poids particulier de l'Irlande dans cette catégorie.

Une interdépendance financière déterminante. Au-delà du commerce, les liens financiers entre les deux zones constituent un autre facteur de stabilisation. Une grande partie des infrastructures de marchés, de paiement et de compensation sont américaines. En parallèle, l'Europe est le premier détenteur étranger de dette souveraine américaine : elle possède environ 40 % des Treasuries...

Lire la suite en libre accès sur : <https://www.privatebanking.societegenerale.com/fr/actualites>

Par Clémentine Gallès

Chef économiste et Stratégiste
Société Générale Private Bank

“

Il est utile de rappeler l'ampleur des liens économiques transatlantiques, rendant toute escalade tarifaire plus coûteuse que crédible

”